

Communiqué de presse

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Une charte pour les aménagements extérieurs sur fonds privés

Gland, le 10 octobre 2023 – Vous souhaitez agir en faveur d’une ville plus résiliente et plus agréable à vivre mais ne savez pas par où commencer ? Une nouvelle charte éditée par la Ville grâce au soutien de l’atelier OLGa donne aux particuliers et aux professionnels de l’aménagement et de la construction les dix conseils à suivre pour faire face aux changements climatiques.

Les événements météorologiques extrêmes se succèdent et les températures ne cessent d’augmenter, y compris dans les zones urbaines dont Gland fait partie. Dans un tel contexte, la Ville se doit d’agir pour l’avenir de notre environnement. Un plan de gestion différenciée des espaces verts a notamment été établi en 2020, dont l’un des principaux axes a trait à des aménagements et à une gestion plus écologique des espaces verts publics et privés et à développer et maintenir un paysage urbain harmonieux et diversifié en favorisant la biodiversité.

Si la Ville vise l’exemplarité en ce qui concerne l’entretien des espaces publics par ses actions permanentes sur le terrain, une grande majorité de la surface communale se trouve sur fonds privés. Or, les aménagements extérieurs sur fonds privés participent pour une part importante à l’identité paysagère de la commune et à la perception de la ville depuis l’espace public.

C’est donc ensemble, avec l’intégration des habitants bénéficiant d’une parcelle, mais également des promoteurs immobiliers et des professionnels de la construction, que l’impact sera réel.

Dix conseils pratiques pour participer à l’effort commun

Issue des mesures édictées par le Plan climat communal, cette charte constitue un outil d’aide à la décision pour les procédures de délivrance de permis de construire tant pour les services communaux que pour les mandataires externes en charge des projets privés. Celle-ci propose des pistes concrètes pour réduire les vulnérabilités engendrées par les changements climatiques. Plus précisément, elle vise à réduire les îlots de chaleur, préserver la qualité de vie, mieux gérer l’eau et augmenter la biodiversité à Gland. En dix chapitres, on y trouve notamment des solutions pour favoriser des sols plus résilients, pour préserver et augmenter le patrimoine arboré, ou encore pour capter et valoriser l’eau.

consultez
la charte des aménagements extérieurs
sur fond privés



découvrez
les actions de la Ville



Contacts :

Mme Christine Girod, Syndique : 079 175 35 79

Mme Christelle Giraud-Nydegger, Municipale des infrastructures et de l'environnement : 079 103 78 21

Office de la communication : 022 354 04 06